

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste (F/H):

Conseillère ou conseiller scientifique

Date de prise de poste souhaitée :
A partir du 1^{er} janvier 2022

Date de fin de publication : 6
septembre 2021

Date de jury : mi-septembre 2021

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Enseignement supérieur – Recherche - Accueil en délégation

Emploi(s)

Le poste de conseiller ou conseillère scientifique est ouvert aux enseignants-chercheurs des universités (MCF/PR), chercheurs (CR/DR, CNRS).

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

INHA, 2, rue Vivienne, Paris 2^{ème} arrondissement

Missions et activités principales :

Le conseiller ou la conseillère scientifique est chargé(e) :

- De développer un programme de recherche collectif innovant en histoire de l'art comprise dans son acception la plus large. Les projets doivent permettre de développer des connaissances et des outils sur des domaines de recherche peu ou insuffisamment étudiés. Les programmes de recherche s'inscrivent dans l'un des huit domaines de recherche de l'INHA. Seront privilégiées les candidatures proposant des programmes relevant du domaine « Histoire de l'art du XVIII^e au XXI^e siècle » ; au sein de ce domaine, les programmes de recherche peuvent porter sur des périodes plus resserrées.
- De contribuer à l'élaboration d'outils utiles à la communauté des chercheurs en histoire de l'art ;
- D'assurer la formation à la recherche par la recherche des jeunes chercheurs associés au projet (moniteurs étudiants, chargés d'études et de recherche, stagiaires) à la fois dans l'élaboration, la conception et la diffusion des travaux ;
- De contribuer activement à la diffusion des résultats de la recherche en cours ;
- De contribuer à animer les réseaux de chercheurs en France et à l'étranger dans les actions et missions fédératives de l'INHA ;
- De participer activement à la vie du département des études et de la recherche de l'INHA (DER) : participation à des séminaires communs, animation de rencontres, accueil et parrainage de chercheurs invités, jurys, groupes de travail etc. ;

- De contribuer activement aux réflexions sur la valorisation et la diffusion des collections du département de la bibliothèque et de la documentation de l'INHA (DBD) et aux concertations sur le développement des collections ;
- De contribuer aux efforts de synergie entre les composantes de l'INHA ;
- De contribuer à la diffusion des connaissances en histoire de l'art par l'organisation de séminaires, rencontres scientifiques, expositions, projets éditoriaux (numériques ou papier), et de mise à disposition de corpus numériques ouverts.

Les conseillers scientifiques sont inscrits dans une organisation collective de la recherche qui peut les conduire à interagir avec l'ensemble des conseillers scientifiques, coordinateurs scientifiques et autres personnels scientifiques de l'établissement. Ils sont identifiés au sein de l'INHA et depuis l'extérieur comme des interlocuteurs privilégiés dans leur champ d'expertise et contribuent à l'animation de leur domaine par des actions de recherche, de diffusion et d'expertise scientifique.

Le conseil scientifique de l'INHA du 15 mars 2019 a précisé les missions des conseillers scientifiques :

« Les conseillers scientifiques initient et mènent des programmes collectifs de recherche. Ils jouent un rôle de conseil et de référent pour leur champ d'expertise et de recherche au sein d'un des huit domaines de recherche de l'INHA. »

« Le recrutement des conseillers scientifiques s'effectue sur la base d'un programme de recherche accompagné d'un calendrier et de projections de besoins, etc. Cela permet de cerner les besoins en amont et de préparer le chantier pour le chercheur dès son arrivée, tout en lui permettant de l'adapter à son environnement et de le transformer le cas échéant. »

Par ailleurs, « selon leurs disponibilités et leurs champs d'expertise, les conseillers scientifiques pourront partager la responsabilité de certains événements ponctuels avec la direction du DER dans le cadre de nouveaux partenariats et/ou de projets prospectifs en dehors des programmes dont ils/elles ont la responsabilité. »

« Les équipes des programmes de recherche, dirigées par les conseillers scientifiques, pourront être composées de moniteurs étudiants, de chargés d'études et de recherche, et, éventuellement, de chercheurs contractuels. »

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié - pratique - maîtrise - expert)

Compétences techniques :

- Capacité à mener une recherche inventive et à produire des ressources pour l'histoire de l'art (expert)
- Capacité à penser, traiter, valoriser des sources, des fonds de documentation et d'archives (maîtrise/expert)
- Capacité à valoriser les résultats de la recherche de manière dynamique et à imaginer des voies originales pour promouvoir les problématiques liées au champ de ce domaine (maîtrise/expert)
- Capacité à animer une équipe de chercheurs, à suivre et former de jeunes chercheurs, à travailler avec l'ensemble de l'équipe scientifique de l'établissement (expert)
- Capacité à développer des liens avec les institutions nationales et internationales (expert)
- Maîtrise des enjeux de la transition numérique (pratique/maîtrise)

Savoir-faire

- Déterminer les méthodes adaptées, valider des résultats et les publier ;
- Conduire un projet de recherche ;
- Transmettre des connaissances dans le langage adapté à des publics diversifiés ;
- S'intégrer dans une équipe et collaborer à des projets collectifs ;
- Gérer et valoriser les données de la recherche.

Savoir-être (compétences comportementales)

- Goût pour le travail d'équipe ;
- Sens de l'analyse ;
- Esprit de synthèse ;
- Sens de l'innovation ;
- Créativité ;
- Sens de la pédagogie ;
- Sens du partage.

Environnement professionnel :

Description de l'employeur :

L'Institut national d'histoire de l'art (INHA) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel placé sous la double tutelle des ministères chargés la Culture et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. L'INHA a pour mission de développer l'activité scientifique et de contribuer à la coopération scientifique internationale dans le domaine de l'histoire de l'art et du patrimoine. Il exerce des activités de recherche, de formation et de diffusion des connaissances.

Dans le cadre de sa politique d'établissement, l'INHA s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations, notamment dans ses activités de recrutement.

Description du service :

Le département des études et de la recherche (DER) compte une cinquantaine de chercheurs. Les programmes de recherche, organisés au sein des huit domaines, sont pilotés par la directrice scientifique du DER. Le département accueille, sous la conduite de conseillers scientifiques et pour des périodes déterminées, des pensionnaires (jeunes docteurs ou conservateurs du patrimoine), des chargés d'études et de recherche (doctorants), des moniteurs-étudiants (inscrits en master) et des boursiers étrangers. Ces équipes sont formées à l'élaboration d'outils scientifiques, au travail en partenariat, à la valorisation scientifique, ainsi qu'à la maîtrise de la dimension documentaire de la recherche et aux humanités numériques.

Le département des études et de la recherche de l'INHA accueille chaque année près d'une trentaine d'autres chercheurs français et étrangers, pour des périodes allant d'un mois à deux ans. Les programmes de recherche et actions collaboratives menés au sein du DER le sont en partenariat avec des institutions françaises ou étrangères, universitaires ou muséales, permettant ainsi la rencontre d'historiens de l'art d'horizons divers et la mise en œuvre de programmes ambitieux. Ces programmes donnent lieu à la production de ressources documentaires, qui peuvent être réunies dans la méta-base de données AGORHA (agorha.inha.fr) disponible en ligne pour la communauté scientifique et le grand public. Ces ressources documentaires peuvent cependant prendre d'autres formes encore (livre, exposition, articles, etc.). Les programmes sont valorisés par le biais d'événements scientifiques et de manifestations accessibles à tous, dans les espaces de la galerie Colbert et hors les murs, ainsi que par la publication d'ouvrages en coédition ou disponibles en ligne.

Pour consulter le projet scientifique et stratégique de l'INHA, voir <https://www.inha.fr/fr/l-institut/missions-et-gouvernance.html>

Rattachement fonctionnel et hiérarchique : sous l'autorité de la directrice du département des études et de la recherche.

Perspectives d'évolution :

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

La durée des fonctions de conseiller scientifique est fixée à quatre ans. Elle peut toutefois être prorogée, sans pouvoir excéder huit ans au total, par périodes d'une durée maximale de deux ans.

Qui contacter ?

Informations : Pour toute question, vous pouvez écrire à der-dir@inha.fr.

Envois des candidatures :

Merci d'envoyer votre CV, votre lettre de motivation, une présentation détaillée de votre programme de recherche prévisionnel (5 à 10 pages – modèle joint) avec une évaluation des moyens et du calendrier nécessaires, en précisant dans l'objet du courriel la référence et l'intitulé du poste, à l'attention de Monsieur Éric de Chassey, directeur général de l'Institut national d'histoire de l'art, de Madame France Nerlich, directrice du département des études et de la recherche : **recrutement@inha.fr, avant le 6 septembre 2021 à minuit.**



Modalités de recrutement

Le poste est à pourvoir au 1er janvier 2022. La date de prise de fonction sera arrêtée suivant la situation professionnelle du candidat retenu.

Un maximum de cinq candidates et candidats sera auditionné par un jury composé du directeur général, du directeur du département des études et de la recherche, du directeur du département de la bibliothèque et de la documentation, d'un conseiller scientifique, d'un membre du conseil scientifique de l'INHA et de deux personnalités extérieures.

Un premier jury sélectionnera éventuellement sur dossier les candidates et candidats à auditionner. Ce jury sera composé du directeur général, du directeur du département des études et de la recherche et d'un membre du conseil scientifique